

Y avait matière à soulever l'indignation par suite d'un semblable traitement. Les faits qui précèdent n'ont point besoin de commentaire. Le public est mainte-

Montréal, 3 août 1848. J'affirme pour vous les faits ci-dessus qui pourront en être certifiés par M. Lewis Harp, marchand de cette ville, qui s'est trouvé par hasard présent avec moi

L'OREGON Par l'extrait d'une lettre de Mgr. Blanchet, du 9 août dernier, reproduit dans le No. des Mélanges du 4 janvier, les lecteurs sont déjà informés, qu'à cette époque, trois mois après leur départ de St. Louis, Monseigneur et ses compagnons de voyage étaient arrivés au Fort Hall.

Nous avons dit que Mgr. Blanchet avait résolu de fonder une Mission chez les Cayouses, Ces Indiens avaient envoyé un de leurs chefs au Fort Hall, pour demander des Missionnaires.

L'agent Américain a ordonné l'interruption, jusqu'à ce que la paix soit parfaitement rétablie et si la détermination présente est maintenue, une seule dénomination religieuse sera tolérée par nation.

FAITS DIVERS.

LA LANGUE FRANÇAISE.—La dernière malle d'Angleterre nous a apporté le texte du bill tendant à amender cette partie de l'Acte d'Union, relative à l'usage de la langue française dans les procédures judiciaires, etc.

Son Excellence le Gouverneur-Général est revenu de Québec à Montréal hier matin.

COUR CRIMINELLE.—Cette cour a commencé ses travaux mardi dernier, sous la présidence de M. le juge en chef assisté de MM. les juges Day et Smith.

Les journaux du Haut-Canada nous apprennent la mort du juge Jones de Toronto, par un coup d'apoplexie. Le juge sortit dimanche matin pour faire une promenade, apparemment en parfaite santé.

Collège de Ste. Thérèse.—Les exercices littéraires de cet établissement ont eu lieu les 24, 25 et 26 de juillet en présence d'un grand concours de peuple et d'amis de l'éducation.

Journal d'Agriculture.—Nous avons reçu les deux livraisons d'Août du journal français et du journal anglais d'Agriculture. Ces livraisons sont comme les précédentes fort recommandables et remplies de matières utiles et intéressantes pour nos cultivateurs.

INCENDIES.—Notre ville, il n'y a pas à en douter, est infestée par une bande d'incendiaires; car il ne se passe pas de jours que le feu ne se déclare dans quelques quartiers et quelquefois sur plusieurs points en même temps.

Hier soir l'Assemblée convoquée par Son Honneur le Maire pour prendre des mesures contre les incendiaires a eu lieu au marché Bonsecours. Des résolutions furent adoptées ayant pour objet l'organisation d'une patrouille pour veiller à la sûreté de la ville.

A une assemblée publique des habitants de cette Cité tenue au Marché Bonsecours, Jeudi soir, 3 Août 1848, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées.

Résolu.—Que le nombre d'incendies qui ont dernièrement eu lieu dans cette Cité, incendies dont plusieurs ont été occasionnés par des incendiaires, comme on a lieu de le croire, et vu aussi l'insuffisance de la présente force de Police pour protéger les propriétés contre les actes d'incendiaires, et pour les arrêter, il est à propos que des patrouilles volontaires soient établies par les Citoyens des différents Quartiers pour leur aide mutuelle, et la protection de leurs propriétés contre la destruction par le feu.

Résolu.—Que les Echevins et les Conseillers de chaque Quartier soit le Comité Provisoire; et ils sont invités à former des comités de Quartier pour mettre à effet les résolutions précédentes.

Résolu.—Que toutes personnes désirant joindre les patrouilles volontaires, soient priées de donner leurs noms à aucun membre des Comités Provisaires qui seront ci-après nommés pour le Quartier où il résidera lui-même.

Résolu.—Que les remerciements de cette assemblée soient votés au Président pour sa conduite au fauteuil et au Secrétaire.

Théâtre Royal.—Les charmantes petites danseuses Viennoises continuent d'attirer la foule. On ne doit pas oublier que leur engagement finit cette semaine.

Décision intéressante.—La Cour des Plaideurs Comités du comté de Lancastré dans la Pensylvanie vient de décider que la condition contenue dans le testament d'un mari en faveur de sa femme, qu'elle jouira de certains biens, si elle ne se remarie, est nulle et de nul effet.

Fameux.—La dame d'un caporal Hurbutt des carabiniers royaux, stationnés à Toronto, a mis au monde le 26 juillet, trois gros garçons. La mère et les enfants sont bien.

CORRESPONDANCES. Dr. R. éc. Bytown, reçue remise; E. S. éc. St. Mathias, do.; Dr. T. éc. Nicolet, do.; A. G. éc. St. Jean, do.; Revd. M. D. (pro). Ste. Thérèse, do.; A. P. éc. Caledonia Spring, do. F. X. J. éc. Québec, do.; P. D. Sorel, do. E. C. R. éc. 3 Rivières, do. D. F. éc. Toronto, do.

BAUME DE CERISES SAUVAGES DE WISTAR. Extrait du Morning Chronicle de Québec du 22 juillet 1848.

Ce n'est qu'un acte de justice à faire à celui qui a découvert cet inappréciable remède, de faire connaître la popularité qu'il a acquise à Québec et dans ses environs. Après nous être informés de l'agent, nous apprenons que ses ventes augmentent chaque jour. L'efficacité de ce baume pour guérir la toux et les rhumes est connue, appréciée et recommandée généralement par les médecins les plus éminents de Québec, dans leurs propres familles comme parmi leurs parents.

Naissance. A Grantham Hall, Drummondville, le 29 ult., la Dame de R.N.-Watts, ec., M. P. P., a mis au monde une fille.

Mariages. A la Pointe-Clair, par Messrs Ricard, M. Théophile Rapin de Lachine, à Dlle Sophie Lefebvre, de la Pointe-Clair. A Yamaska, le 25 juillet; M. Charles Gelin, à Dlle Olivia Lami, tous deux de Vendreuil. Au même lieu, le 26 courant M. Alexandre Daveluy à Dlle Eléonore Héroux, tous deux de Vendreuil.

DECEDES. En cette ville, le 31 ult., après sept mois de maladie, M. Michel Provancher, commerçant de bois, âgé de 81 ans. Il laisse pour déplorer sa perte une femme et sept enfants. A Denis, le 2 du courant, à l'âge de 3 ans, Marie-Joseph-Léocadie, enfant de Louis Boyer Eer. Cette charmante enfant a succombé à la terrible maladie des fièvres scarlatines, après un mois de douloureuses souffrances.

VOIE TELEGRAPHIQUE DE TROY. Nouvelles d'Europe. ARRIVEE DU STEAMER AMERICA L'Irlande sous la loi Martiale.

New-York, 4 août, 3 h. P.M. Le Steamer AMERICA, parti de Liverpool, le 22 juillet est arrivé à New-York ce matin.

IRLANDE.—Dublin, Cork, Waterford et d'autres parties de l'Irlande ont été mises en état de siège. Le peuple s'arme d'un bout du pays à l'autre et le gouvernement prend des mesures énergiques pour abattre la prochaine insurrection qui va éclater d'un moment à l'autre.

La France est tranquille.—Paris continue en état de siège.—Les séditieux sont dé-armés et on craint moins une nouvelle insurrection. Il y a eu plusieurs batailles entre les Insurgés Slaves et les Hongrois et un grand nombre de tués. Les Hongrois ont été défaits dans une bataille importante.

MARCHÉS DE LIVERPOOL. 21 juillet 1848. Il y a eu une hausse dans les prix depuis huit jours, 2 à 3 deniers sur le blé; 6 deniers par baril sur la fleur, 3 sous par minot sur l'avoine, 6 deniers par charge sur la farine d'avoine et un chelin sur les fèves.

THEATRE ROYAL. CINQUIEME SOIRÉE DES DANSEUSES VIENNOISES. Vendredi, 4 Aout 1848. La soirée commencera par la TYROLIENNE, par les danseuses viennoises.

Après quoi, la comédie de BARBOZZINO. SERA SUIVI PAR LE SAUVAGES ET LE MIROIR. A quoi sera ajouté LADIES, BEWARE, Le tout sera terminé par le grand pas des MOISSONNEURS.

Première loges 5s. Parterre 2s. 6d. Galerie 1s. 3d. On peut se procurer des billets de saison, en s'adressant à M. Fray trésorier au bureau de location qui est ouvert de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE. UN monsieur, qui touche parfaitement l'ORGUE désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une église, pour toucher cet instrument. Il se chargera de donner des leçons de PIANOS à domicile, ou se transportera chez les personnes qui voudront bien lui accorder leur patronage.

MAISON A VENDRE. UNE MAISON en bois, à deux logements située dans le Faubourg St. Jean Bte. dans la Rue Beauséjour, voisin du terrain de M. Desmarcteu, à des conditions libérales.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. VIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. VIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. VIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain, sera au taux de QUATRE PAR CENT par an.

BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. PATRON: Mongr. l'Eglise Catholique de Montréal. Bureau des Directeurs, W. Workman, Président. P. Beaubien, Joseph Bourret, Francis Hinck, L. H. Holton, Dumas Masson, Nelson Davis, H. Judah, L. T. Drummond.

AVIS est donné par les présentes, que l'intérêt sur tous les nouveaux Dépôts faits dans cette Institution, le ou après le PREMIER jour d'AOUT prochain sera au taux de QUATRE PAR CENT par an.

BANQUE D'EPARGNE. DE LA CITE ET DISTRICT DE MONTRÉAL. ENTRAIT. MONTANT des Dépôts le 31 Décembre 1847 62675 11 7

OPPOSITION. POINT DE MONOPOLE. MONTREAL ET QUEBEC. TAUX RÉDUITS. LE STEAMER BABY BEGON. CAPT. GEORGE TATE, LAISSE MONTREAL pour QUEBEC tous les LUNDI, MARDI et VENDREDI au soir, à 5 heures et arrive à Québec à 5 heures du matin; arrête au Port au suivant; Baucan, Trois-Rivières, Port St. François et Sorel.

LIVRES DE LOIS FRANCAIS. NOUVELLEMENT reçu de Paris, une large collection de LIVRES DE LOIS FRANCAIS, parmi lesquels se trouvent les suivants: Traité de M. Duplessis, ancien avocat au Parlement, sur la Coutume de Paris, folio 1 vol.

LIVRES DE COMPTES A VENDRE. EDGERS, Journaux, Mémoires, Enquêtes, Venues, CASH, Reçus, Billets, Lettres, etc., faits avec les meilleurs matériaux et par les meilleurs ouvriers, de toutes grandeurs et qualités.

PLUMES D'ACIER DE GILLOT. UN ASSORTIMENT ETENDU ET COMPLET de toutes espèces de ces PLUMES si bien connues, toujours en main, avec des manchettes de toutes descriptions.

READY PEN MAKERS. CES petits instruments si commodes laissent une plume en un instant et sont fort utiles à tous ceux qui écrivent.

AVIS. LE Comité Central de l'ASSOCIATION des TOWN-RESIDENTS tient des séances tous les LUNDIS, à 7 heures, local dem-P. M. Tous les membres des différents comités locaux, ainsi que les citoyens, membres de l'association qui désirent faire des suggestions au comité central ou en avoir quelque information, sont invités à y assister.

MANUFACTURE DE MARBRE. SHERMAN & RICE. LES Soussignés informent respectueusement les citoyens de Montréal et les habitants du Canada qu'ils ont formé une société pour travailler le marbre dans toutes ses branches, tels que la confection de MONUMENTS, TOMBS, TABLETTES, CORNICHEs de CHEMINÉES, COUVERTS DE TABLES, DE BUREAU, FONTAINES pour le SODA, etc. etc.

CANAL DE CHAMBLY. VIS est, par le présent donné, que dans l'intention de rencontrer les intérêts du commerce, les Commissaires des TRAVAUX PUBLICS ont consenti de reculer l'époque de la clôture du CANAL DE CHAMBLY jusqu'à SAMEDI, le 24 jour de SEPTEMBRE prochain au quel jour l'eau sera retirée: du dit Canal qui restera fermé jusqu'au 20e jour du dit mois.

SOURCES DE VARENNES. L'É propriétaire des Sources de Varennes a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient de conclure des arrangements avec M. J. D. BERNARD de cette Cité pour y faire un Dépôt des Eaux des Sources de Varennes si bien connues pour leur propriété médicale.

AVIS. PROPRIÉTAIRES DE PARTS dans le Capital de la COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT et de PATRIANTIQUE ont par ces présentes notifiées et requises de payer au Bureau de la Compagnie, No. 18 Petite rue St. Jacques, en cette ville, les 7me, 8me, 9me, 10me, et 11me VERSEMENTS de CINQUANTE francs courant par chaque PART.

AVIS. M. COMPAIN désire annoncer ses plus sincères remerciements au public pour l'encouragement qu'il en a reçu depuis qu'il a ouvert son établissement, et il assure ceux qui voudront bien le favoriser de leur visite qu'il n'oubliera rien pour augmenter, s'il est possible, le confort qu'on a bien voulu jusqu'à présent reconnaître dans son restaurant.

RESTAURANT COMPAIN, PLACE D'ARMES, PRÈS DE LA BANQUE DE MONTRÉAL. M. COMPAIN par sa longue expérience se flatte qu'il donnera une satisfaction générale à ceux qui visiteront son établissement; il a voyagé presque par tout le monde et compris les Index Orientales, la Chine, où il a été chef de cuisine des gouverneurs généraux, des amiraux, etc., et ensuite dans deux bataillons des volontaires et dans plusieurs des Clubs les plus célèbres de Londres, où il a reçu l'assurance de sa capacité à tenir un restaurant sur un des meilleurs pieds.

MAGASIN DE CUIR a bon marche. EN Gros ET EN DÉTAIL. ALLO & CORNELL. MANNEUR, de Londres, prennent la liberté d'informer les marchands de Cuir, Corroyeurs et Selliers de Montréal et des environs qu'ils ont ouvert un magasin, No. 6 PLACE DE LA DOUANE, côté est, où il vendront le Cuir et les fourrures de toutes sortes, en gros et en détail, aux plus bas prix possible.

Pour de l'Argent Comptant. Les Marchands de la Campagne sont priés de leur faire connaître avant d'acheter ailleurs, annexe, Colb mac-Avenus, Montréal, 12 mai 1848.